MRC
BEAUCE-CENTRE

Rapport de suivi de mise en œuvre du PGMR 2023-2029

Année de suivi : 2025

MRC
BEAUCE-CENTRE

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
2023-2029

Adopté par règlement le 14 décembre 2022
Mise en œuvre le 1er janvier 2023

Préparé par :
STRATZER

MELCCFP

Le 01 juin 2026

Tableau de suivi des mesures du PGMR 2023-2029

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	Établir ou maintenir les programmes de subvention à l'achat de produits durables	• Subventionner les couches lavables et produits d'hygiène féminine durables • Subventionner les composteurs domestiques	MRC C Municipalités R	2029	• Non débutée • Réalisée	• Offre de composteurs à prix réduit de 1998 à 2021. En 2022, plus de 3 000 composteurs ont été offerts gratuitement dans les zones rurales. 16 composteurs ont également été distribués gratuitement en 2025.
2	Diffuser l'information sur le « Zéro-déchet »	• Mettre à jour et publier des informations en lien avec le « Zéro-déchet » sur le site Internet des municipalités et de la MRC • Promouvoir les frigos solidaires/communautaires sur le territoire	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée • Réalisée	• Site web MRC, municipalités et réseaux sociaux. • Publiciser sur les réseaux de la MRC et des municipalités et site web MRC
3	Encadrer l'utilisation de produits à usage unique, notamment dans les édifices municipaux	• Assurer l'accès à l'eau potable dans les édifices municipaux • Interdire la distribution et la vente de bouteilles d'eau jetables dans les édifices municipaux • Mettre en place une ligne de vaisselle réutilisable dans les cuisines des édifices municipaux	MRC C Municipalités R	2027	• Non débutée • Non débutée • Non débutée	
4	Faire connaître les bons coups des entreprises et des organismes en réduction à la source (écoconception, réduction à la source, etc.)	• Recenser les bons coups de l'année en réduction à la source • Publiciser sur les sites Internet et réseaux sociaux	MRC R Municipalités C	2025	• Réalisée • Réalisée	• Les bons coups de réduction à la source sont recensés et publicisés systématiquement sur les réseaux sociaux de la MRC et partagés par les municipalités de façon annuel.
5	Documenter les centres de réemploi présents dans la MRC Beauce-Centre et les MRC voisines	• Produire ou mettre à jour la liste des organismes de réemploi sur le territoire • Diffuser l'information via les réseaux sociaux, site web des municipalités et MRC	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée • Réalisée	• Répertoire Location et réparation, réemploi, ressourceries, friperies, écocentres • Site web MRC et municipalités
6	Annoncer les activités de réemploi sur le territoire via les sites Internet et sur les réseaux sociaux : ventes-débarras, magasins d'articles usagés, écocentres, ateliers de réparation	• Recenser les différentes activités de réemploi à venir sur le territoire • Préparer des fiches/annonces à diffuser • Diffuser l'information auprès des citoyens : bulletins municipaux, réseaux sociaux, etc.	MRC C Municipalités R	2024	• Réalisée • Réalisée • Réalisée	• Ventre de garage ou débarras, collecte de vêtements avec entraide diabétique

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
						• Publiciser sur les réseaux sociaux des municipalités
7	Diffuser des informations sur le recyclage et la valorisation des encombrants	• Produire et diffuser une fiche sur le devenir des encombrants (voir fiche de RECYC-QUÉBEC)	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée	
8	Déployer des activités d'ISÉ, incluant la Charte des matières recyclables et l'application « Ça va où? », pour améliorer la qualité et la quantité des matières déposées dans le bac bleu	• Implanter la patrouille verte (période estivale) : recrutement des stagiaires • Produire des fiches claires et précises sur les matières acceptées dans le bac bleu • Organiser des campagnes de sensibilisation (kiosque en été)	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée • Réalisée • Réalisée	• Implantée en 2021, répété en 2022, 2023, 2024, 2025 • Fiche reçue de ÉEQ sur les matières acceptées dans le bac bleu et publicisée sur site web de la MRC et municipalité, réseaux sociaux et dans les bulletins municipaux. • Kiosque GMR conçu en 2023 et présence de ce dernier à partir de la même année dans les événements qui ont eu lieu dans la MRC et aussi en 2024 et 2025.
9	Mettre en place des programmes de récupération des matières recyclables dans les espaces publics dans toutes les municipalités de la MRC	• Réaliser un inventaire des lieux publics nécessitant l'installation des équipements • Inclure au devis de collecte actuel ce nouveau service : équipements et collecte	MRC C Municipalités R	2024	• Réalisée • Réalisée	• Fait en 2021, 2022 et 2023 • Inclus dans le devis du nouveau contrat de collecte – collaboration ÉEQ
10	Favoriser la tenue d'évènements « écoresponsables » dans les lieux publics et privés en permettant l'emprunt d'articles réutilisables	• Rédiger un modèle type d'aide-mémoire d'évènements écoresponsables (MRC) • Offrir un service d'accompagnement aux organismes d'évènements sur le territoire (municipalités) • Mettre à disposition les ressources (guide, îlots de récupération) (municipalités)	MRC C Municipalités R	2026	• Non débutée • Réalisée • Réalisée	• Prévue pour 2026 • Formation gestion d'événements écoresponsables Niveau 1 – 26 mars 2024 et offre d'accompagnement aux organismes d'événements par la suite (avec la collaboration de la patrouille verte 2024)
11	Uniformiser la fréquence de collecte des ordures dans toutes les municipalités (aux 2 ou 3 semaines)	• Identifier les municipalités qui souhaitent faire la collecte aux 2 semaines ou aux 3 semaines • Mettre à jour les contrats/devis de collecte • Mettre à jour les calendriers de collecte et les diffuser	MRC C Municipalités R	2025	• Réalisée • Réalisée • Réalisée	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
12	Réaliser un diagnostic/portrait des sinistres qui peuvent survenir sur le territoire	• Réaliser un bilan historique des sinistres de la MRC • Identifier des types de matières résiduelles pouvant être générées	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée • Non débutée	
13	Produire un plan de gestion des débris après sinistre	• Rédiger le plan de gestion des débris après sinistre	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée	
14	Établir les modes de gestion adaptés aux différentes catégories de matière	• Rechercher les informations sur les modes de gestion adaptés aux catégories de matières	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée	
15	Produire des outils d'ISÉ (formation, guide de gestion, brochure informative, capsule, etc.)	• Rédiger un guide/ une brochure informative • Diffuser le guide auprès des personnes-ressources • Offrir une formation aux ressources GMR	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée	
16	Communiquer aux élus et aux citoyens la performance et l'avancement du plan d'action du PGMR	• Publication annuelle d'un bilan tiré du rapport de suivi du PGMR sur les sites web de la MRC et des municipalités	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	• Rapports du bilan de mise en œuvre sur site Internet de la MRC
17	Planifier des rencontres du comité consultatif en GMR de la MRC	• Établir un calendrier de rencontre	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	• Mis sur pied fin 2022. 2 rencontres par année ont lieu, selon le besoin. Aucun calendrier n'a à être établie d'avance.
18	Participer aux rencontres périodiques du Comité régional de GMR de la région de Chaudière-Appalaches	• Effectuer des rencontres avec le comité PGMR régional de Chaudière-Appalaches	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	• Rencontres ponctuelles en présentiel annuellement
19	Établir et harmoniser les collectes des résidus alimentaires dans les municipalités concernées	• Concevoir les documents encadrant la gestion des MO • Diffuser les calendriers de collecte à jour ainsi que les points de dépôt auprès des municipalités • Implanter les collectes	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée • Réalisée • Réalisée	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
20	Poursuivre la sensibilisation à l'herbicyclage et le feuillicyclage, puis l'apport volontaire et les collectes	• Sensibiliser les citoyens à la gestion sur place des résidus verts (herbicyclage, feuillicyclage) • Diffuser l'information sur les collectes ou l'apport volontaire	MRC C Municipalités R	2024	• Réalisée • Réalisée	• Informations sur site web MRC et diffusion de vidéos conçus par le CRECA diffusés sur les réseaux sociaux en 2023 et sera répété à chaque année • Programme de collectes feuilles mortes diffusé à chaque année et mention herbe refusée dans les bacs (Règlement GMR adopté en 2023)
21	Réaliser une campagne de sensibilisation sur le tri des matières organiques (MO)	• Monter un plan de communication et le diffuser • Produire et diffuser les outils d'ISÉ spécifiques à la gestion des MO	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée • Réalisée	
22	Déployer des patrouilles vertes	• Embaucher et former les agents de la patrouille verte	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	
23	Assurer le recyclage de l'ensemble des boues de stations d'épuration et de fosses septiques vidangées	• Mesurer et planifier la vidange des boues d'étangs aérés (municipalités) • Planifier et mettre en œuvre un calendrier de vidange des fosses septiques selon les municipalités et les secteurs (MRC) • Planifier et assurer le recyclage des boues (MRC et municipalités)	MRC C Municipalités R	2027	• Non débutée • Réalisée • Non débutée	
24	Développer des scénarios de collectes communes des déchets	• Mandater une firme pour évaluer les regroupements possibles de contrats de gestion des déchets	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	
25	Élaborer un appel d'offres commun sous l'égide de la MRC	• Rédiger les documents encadrant la gestion des déchets selon les scénarios de regroupements retenus	MRC R Municipalités C	2025	• Réalisée	
26	Effectuer le suivi de la gestion contractuelle auprès de l'adjudicataire du contrat afin d'assurer la satisfaction de la population	• Assurer le suivi et le contrôle • Gérer les plaintes des citoyens (s'il y'a lieu) • Faire la rétroaction auprès de l'adjudicataire	MRC R Municipalités C	2025	• En cours	• Ce fait annuellement
27	Déterminer les modalités communes de collecte (fréquence, desserte des ICI) et les matières à bannir des bacs à ordures (matières recyclables, RDD, résidus de CRD, matières organiques)	• Réaliser un inventaire des règlements municipaux en GMR nécessitant une harmonisation • Proposer les modifications pertinentes aux municipalités	MRC R Municipalités C	2025	• Réalisée • Réalisée	

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
28	Mettre à jour les règlements concernés en conséquence	• Ajuster les règlements en GMR	MRC C Municipalités R	2025	• Réalisée	
29	Mettre en place un système de collecte de données et de suivi des matières éliminées par les ICI (sondage annuel)	• Transmettre aux ICI un sondage annuel concernant les matières éliminées et faire le suivi • Faire l'analyse des données	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée • Non débutée	
30	Effectuer une caractérisation par filière en partenariat avec les « créneaux » existants sur le territoire (plastique, bois, métal)	• Mandater une firme pour effectuer la caractérisation	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée	
31	Effectuer une analyse des flux ou des audits visuels des matières générées, récupérées et éliminées par les ICI	• Mandater une firme pour réaliser une analyse des flux des matières des ICI	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée	
32	Offrir une subvention à l'achat de presses à plastiques agricoles	• Déterminer les modalités du programme de financement • Effectuer des démonstrations de presses à plastiques agricoles à la ferme • Faire le suivi avec agriRÉCUP concernant la distribution des points de dépôt et les quantités de plastiques agricoles récupérés	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée • Réalisée • En cours	• 3 points sur le territoire à savoir BMR Avantis à St-Joseph-de-Beauce et les deux écocentres satellites (St-Odilon-de-Cranbourne et St-Victor)
33	Maintenir le service de collecte des tubulures d'érablières sur le territoire en collaboration avec l'organisme responsable	• Poursuivre la collecte des tubulures d'érablières chez les acériculteurs et via apport volontaire • Identifier les lieux stratégiques pour implanter de nouveaux points de dépôt	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée • Réalisée	• Avant 2023 OUI et actuellement NON (2 écocentres construites sur le territoire depuis le 10 mai 2025)
34	Consolider la plateforme d'échange en ligne des matières disponibles à récupérer	• Embaucher l'agent en économie circulaire • Faire connaître la plateforme d'échange • Cibler les entreprises qui ont des matières avec un potentiel d'échange • Inviter les ICI à participer aux évènements de réseautage/maillage	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisé	• Projet économie circulaire terminé, agent de sensibilisation environnementale embauché en 2024 pour, entre autres, économie circulaire avec les ICI. En plus, le comité en économie circulaire de la MRC travaille afin de faire l'inventaire des extrants et mettre en contact les entreprises.
35	Diffuser les cas de succès sur le territoire ou ailleurs au Québec	• Mettre à l'affiche ou en vitrine les cas de succès	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	• La MRC partage sur ses réseaux sociaux les entreprises qui se démarquent dans la gestion de leurs matières résiduelles que Recyc-Québec diffuse sur ses réseaux sociaux.

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
36	Prévoir une section « sensibilisation et information » dédiée aux ICI sur le site web de la MRC	• Mettre sur pied la plateforme d'ISÉ destinée aux ICI	MRC R Municipalités C	2024	• Réalisée	• Réalisée en 2023
37	Communiquer les bonnes pratiques de GMR dans les ICI (initiatives en saine gestion des matières résiduelles)	• Mettre à l'affiche ou en vitrine des sites Internet des exemples d'ICI qui se démarquent en GMR • Publiciser les bonnes pratiques	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée • Non débutée	
38	Élaborer un portrait du secteur CRD avec les données obtenues des projets en économie circulaire, des écocentres et des centres de tri des résidus de CRD	• Analyser les données en collaboration avec le projet d'économie circulaire	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée	
39	Sélectionner un guide modèle et l'adapter aux résidus de CRD de la MRC	• Produire un guide de gestion écologique des résidus de CRD	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée	
40	Diffuser le guide auprès des personnes chargées de l'émission des permis et le rendre accessible sur le site web des municipalités et de la MRC	• Transmettre le guide aux municipalités et aux personnes-ressources	MRC R Municipalités C	2027	• Non débutée	
41	Sensibiliser à la gestion écologique des résidus CRD lors de l'émission des permis de construction	• Prévoir des activités d'ISÉ sur la gestion écologique des résidus de CRD : ateliers d'information et sensibilisation : kiosques, animations • Diffuser l'information via les réseaux sociaux et sites web des municipalités, MRC	MRC C Municipalités R	2027	• Non débutée	
42	Envisager la mise en place d'incitatifs financiers à la récupération des résidus de CRD lors de l'émission des permis de construction	• Instaurer une caution à déposer lors de la demande de permis (remboursable sur preuve de récupération des matériaux)	MRC C Municipalités R	2027	• Non débutée	
43	Effectuer une tournée municipale de collecte de RDD et de produits visés par la REP	• Établir le circuit annuel de collecte municipale de RDD et des produits de REP • Produire le calendrier et le diffuser à l'ensemble des municipalités	MRC R Municipalités C	2024	• Abandonnée	• Les RDD sont récupérés dans nos écocentres depuis 2025.
44	Placer des conteneurs dans les garages municipaux ou à d'autres sites accessibles pour la récupération des RDD, des produits visés par la REP, des encombrants et des résidus de CRD	• Identifier les lieux stratégiques pour implanter les conteneurs de collecte des RDD, produits REP, encombrants et résidus de CRD	MRC C Municipalités R	2025	• Réalisé	• 2 écocentres sont construits sur le territoire de la MRC.

Nº	Mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
45	Faire connaitre les activités de récupérateurs/revendeurs des matières de CRD, d'encombrants, etc.	• Produire une liste des récupérateurs/revendeurs des matières de CRD, encombrants de la région • Diffuser la liste	MRC R Municipalités C	2026	• En cours	
46	Inclure à la règlementation municipale l'obligation de prévoir des espaces nécessaires et suffisants dédiés aux matières recyclables et organiques dans les nouveaux immeubles de six logements et plus et dans les nouveaux ICI	• Rédaction du règlement sur l'obligation de prévoir des installations GMR dans les multilogements et nouveaux ICI	MRC R Municipalités C	2026	• Non débutée	

R : Responsable C : Collaborateur

Ives Fendell Zinsou
Conseiller en environnement